Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),

- Vu l'arrêté du 29 septembre 2014 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPES et des CAER-CAPES ouverts au titre de la session 2015,

- Vu l'arrêté du 29 juillet 2014 autorisant au titre de l'année 2015 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (CAER-CAPES),

- Vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1 :
Le jury du concours interne du CAPES et du CAER CAPES-PRIVE, section PHILOSOPHIE, est constitué comme suit pour la session 2015 :

Présidente

Mme Souâd AYADA — Académie de PARIS
Inspecteur général de l'éducation nationale

Vice-Présidente

Mme Claire ETCHEGARAY — Académie de VERSAILLES
Maître de conférences des universités

Secrétaire Général

M. Alain LASALLE — Académie de PARIS
Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional

Membres du jury

M. Arnaud BOUANICHE — Académie de LILLE
Professeur agrégé

M. Olivier BOUR Professeur agrégé	Académie de NANCY-METZ
Mme Catherine LAMARQUE Professeur de chaire supérieure	Académie de CRETEIL
M. Jean-Michel LESPADE Inspecteur d'académie /Inspecteur pédagogique régional	Académie de BORDEAUX
M. Antoine MARS Professeur agrégé	Académie de VERSAILLES
M. Jean MONTENOT Professeur agrégé	Académie de PARIS
Mme Emmanuelle ROUSSET Professeur de chaire supérieure	Académie de VERSAILLES
Mme Sophie TRINQUIER Professeur agrégé	Académie de PARIS

Article 2 : La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 21 novembre 2014

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE